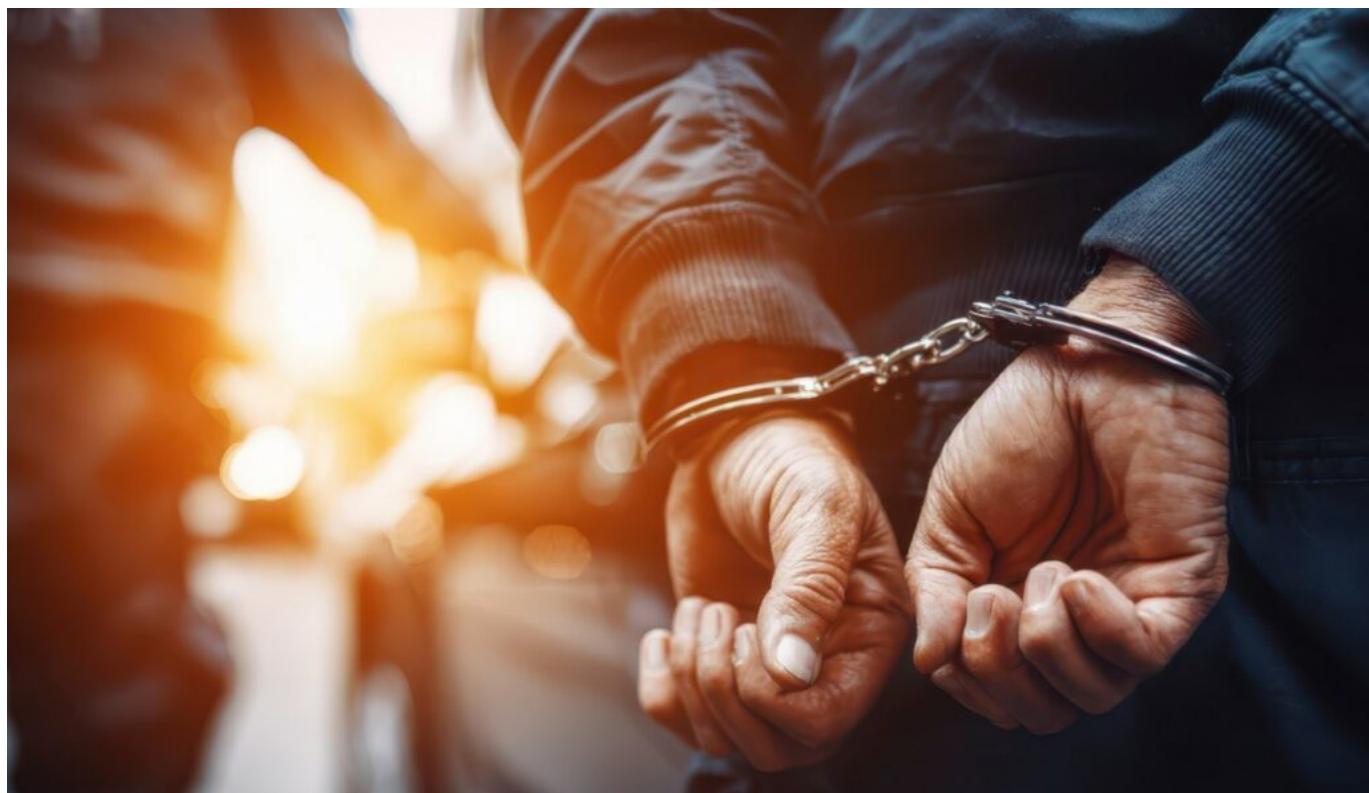


Ecrit par le 19 février 2026

En 2025, 193 OQTF ont été expulsés en Vaucluse



La préfecture de Vaucluse vient de dévoiler le bilan des interpellations d'étrangers en situation irrégulière en Vaucluse en 2025.

L'an dernier, les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de 1 069 étrangers en situation irrégulière dans le département. Ce chiffre est en hausse de 28% par rapport à 2024 et 2,5 fois et demi plus élevé qu'en 2019, année de référence avant Covid.

Dans le même temps, les services de l'Etat en Vaucluse ont pris 1 265 mesures d'éloignement, type Obligation de quitter le territoire français (OQTF), contre 891 en 2024 (+41%) et 645 en 2019 (+95%). Dans les faits, ces décisions ont abouti à l'expulsion de 193 étrangers l'an passé, contre 223 en 2024 (-14%) et 173 en 2019 (+12%).

« La diminution du nombre d'étrangers éloignés s'explique en grande partie par les difficultés d'identification et de délivrance de laissez-passer par les consulats », explique la préfecture de Vaucluse où une OQTF sur 6 est ainsi exécutée.

Ecrit par le 19 février 2026

Des profils 'sensibles'

Parmi les OQTF vauclusiens éloignés de France en 2025 figure notamment 40 étrangers en situation irrégulière, libérés du centre pénitentiaire du Pontet. Des individus au profil particulièrement sensible selon la préfecture de Vaucluse comme ce ressortissant algérien condamné à 20 ans de prison pour meurtre placé en centre de rétention puis expulsé après avoir purgé sa peine.

Autres profils : un ressortissant guinéen âgé de 20 ans suivi pour radicalisation et tentative d'assassinat pour laquelle il a été déclaré irresponsable ainsi que deux ressortissants marocains, l'un radicalisé et fiché 'S', l'autre, condamné 17 fois par la justice française pour un total de 15 ans de prison

Accentuation des contrôles sur les personnes en situation régulière

« L'accent a été aussi particulièrement mis sur l'expulsion d'étrangers en situation régulière représentant une menace grave pour l'ordre public, annonce la préfecture de Vaucluse. Ainsi, la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour fait désormais l'objet d'un contrôle strict au regard des faits de délinquance. »

Orange : comment La Tourre devient un modèle de transformation urbaine

Ecrit par le 19 février 2026



À Orange, la résidence de La Tourre, construite dans les années 1960, sort de sa mauvaise réputation grâce à une convention de coopération ambitieuse entre Grand Delta Habitat, les services de l'État et les forces de l'ordre. Sécurité renforcée, réhabilitation massive du patrimoine, nouveaux services et gros investissements : ce partenariat illustre une stratégie intégrée où rénovation urbaine et tranquillité résidentielle convergent pour améliorer concrètement la vie des habitants.

La visite officielle de la résidence de La Tourre, début décembre, a mis en lumière les avancées permises par la convention signée en juin dernier entre Grand Delta Habitat, la Préfecture de Vaucluse, les Procureurs d'Avignon et de Carpentras, la Police nationale et la Gendarmerie. Ce dispositif institutionnel inédit vise à renforcer la communication entre partenaires, accélérer les interventions en cas de trouble et coordonner la prévention locale de la délinquance.

Une convention qui change la donne

Pour le Préfet de Vaucluse, il s'agit «d'assurer d'abord la sécurité du quotidien» pour garantir la liberté et la fraternité dans les quartiers. Cette approche combine présence policière accrue et actions de terrain, notamment l'éradication de points de deal actifs.

Ecrit par le 19 février 2026

Réhabilitation : des chiffres et des transformations visibles

Au cœur du projet, une réhabilitation lourde de 13,17M€ HT, entièrement financée par Grand Delta Habitat avec l'appui de prêts institutionnels, remodele profondément le quartier. Sur le plan du bâti, les chantiers affichent d'importantes avancées: Isolation thermique par l'extérieur terminée, avec une amélioration notable du confort et des charges énergétiques. 90% du bardage finalisé, offrant une nouvelle identité architecturale. 80% des parties communes rénovées, incluant sols, sanitaires, installations électriques et gaz. Sécurisation accrue avec changement des portes palières, renforcement des accès et extension du parc de vidéoprotection. La performance énergétique progresse également : la résidence passe du DPE (Diagnostic de performance immobilier) E au DPE C, ce qui allège durablement les charges pour les familles et valorise le patrimoine.

Une vie de quartier repensée

La transformation de La Tourre ne se limite pas au bâti. Les espaces extérieurs ont été redessinés via des plantations, la création d'espaces de jeux, la pose de mobilier urbain, afin de favoriser la convivialité et l'appropriation du lieu par les habitants.

Ecrit par le 19 février 2026



Ecrit par le 19 février 2026

Copyright Grand Delta Habitat

Une crèche de 24 places

Parallèlement, une crèche de 24 places a été aménagée au sein du bâtiment A, financée à hauteur de 920 000€ en concertation avec la Ville d'Orange et la CAF (Caisse d'allocations familiales). Ce nouvel équipement, issu de la transformation de logements existants, illustre l'ambition de consolider les services de proximité dans le quartier et de répondre à des besoins quotidiens.

Répondre aux besoins des familles

Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, évoque ce projet comme une réponse concrète aux besoins des familles, symbole d'un renouvellement urbain pensé pour et avec les habitants.

Un modèle pour l'avenir

La convention va au-delà de La Tourre : elle s'inscrit dans une politique plus large de Grand Delta Habitat qui, après la fusion de 2023, est devenue la première coopérative HLM de France, gérant près de 44 547 logements et accompagnant plus de 90 000 personnes dans leur parcours résidentiel.

Vers une modélisation duplicable

Dans ce contexte, d'autres conventions et partenariats sont développés pour renforcer la sécurité, fluidifier les procédures administratives et encourager l'investissement dans des travaux structurants. L'expérience de La Tourre, où coopération institutionnelle rime avec progrès tangible, pourrait servir de référence pour des opérations similaires ailleurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 19 février 2026



Copyright Grand Delta Habitat

Réveillon sous haute vigilance dans le Vaucluse

Ecrit par le 19 février 2026



À l'approche de la Saint-Sylvestre, le préfet de Vaucluse renforce l'arsenal réglementaire pour prévenir les débordements. Vente de carburant et de produits inflammables strictement encadrée, artifices interdits sur la voie publique, rassemblements musicaux illégaux proscrits : l'objectif est clair, garantir la sécurité de tous durant les festivités de fin d'année.

À mesure que le compte à rebours du Nouvel An s'enclenche, l'État affine ses dispositifs de prévention. Dans le Vaucluse, le préfet Thierry Suquet a pris deux arrêtés préfectoraux instaurant une réglementation temporaire stricte du 30 décembre 2025 à midi jusqu'au 2 janvier 2026 au matin. En ligne de mire : les produits inflammables, les artifices pyrotechniques et les rassemblements festifs non autorisés, régulièrement sources d'incidents lors des réveillons.

Pas d'artifices de divertissement F2 et F3 sur la voie publique

Première mesure phare, l'interdiction totale de la vente, de la détention, du transport et de l'utilisation des artifices de divertissement de catégories F2 et F3 sur la voie publique. Ces catégories, qui regroupent notamment des pétards et feux d'artifice à puissance intermédiaire, sont pourtant largement accessibles le reste de l'année. Jugés susceptibles de provoquer blessures, départs de feu ou troubles à l'ordre public, ils sont régulièrement encadrés par les autorités à l'approche des grandes fêtes. L'interdiction s'étend également aux achats effectués sur internet, une précision révélatrice de

Ecrit par le 19 février 2026

l'évolution des modes de consommation. Seuls les professionnels ou organisateurs disposant d'une autorisation préalable pour un feu d'artifice déclaré échappent à cette règle.

Pas de transport de produits inflammables

Autre volet sensible : les carburants et produits chimiques. Durant la même période, la vente de carburant au détail dans tout récipient transportable : bidon, jerrican ou bouteille, est proscrite, tout comme leur transport. Une contrainte qui engage directement la responsabilité des gérants de stations-service, y compris celles fonctionnant en libre-service automatisé. S'ajoutent à cette interdiction la vente et le transport d'acides, d'alcools non alimentaires et de tout produit inflammable ou chimique, fréquemment détournés à des fins dangereuses lors de soirées festives.

Pas de rassemblements musicaux non-déclarés

La nuit du 31 décembre fait également l'objet d'une attention particulière. Les rassemblements musicaux non déclarés : rave-parties, free parties ou teknivals, sont formellement interdits sur l'ensemble du département. La circulation de véhicules transportant du matériel de son à destination de ces événements est, elle aussi, prohibée. Une mesure qui s'inscrit dans une politique nationale de prévention des rassemblements illégaux, souvent organisés sans encadrement, ni dispositifs de sécurité adaptés.

Intensification des contrôles

Sur le terrain, les forces de l'ordre ne seront pas en reste. Police et gendarmerie déployeront des dispositifs renforcés, avec une présence visible accrue et une intensification des contrôles routiers, notamment en matière d'alcoolémie et de consommation de stupéfiants. Un rappel appuyé des risques persistants liés à la conduite sous influence, alors que les nuits de réveillon demeurent statistiquement accidentogènes.

Appel à la responsabilité collective

À travers ces mesures, le préfet de Vaucluse en appelle à la responsabilité collective. Loin de brider l'esprit festif, ces restrictions temporaires visent à permettre à chacun de célébrer le passage à la nouvelle année dans un cadre apaisé et sécurisé. Une vigilance accrue pour une nuit qui se veut, avant tout, synonyme de fête et de partage.

Mireille Hurlin

Carpentras renouvelle son couvre-feu pour les mineurs

Ecrit par le 19 février 2026



En avril dernier, la Ville de Carpentras a appliqué un couvre-feu à l'intention des mineurs de moins de 13 ans non accompagnés. Une initiative qu'elle réitère pour une durée de 6 mois.

Du 25 avril au 1er octobre, les jeunes Carpentrassiens de moins de 13 ans avaient l'interdiction de circuler sans accompagnateur entre 23h et 6h dans le périmètre concerné. Les jeunes jusqu'à 16 ans étaient aussi concernés dans les quartiers du Pous-du-Plan et du Bois de l'Ubac. Ce dispositif de couvre-feu avait été instauré dans le but de limiter l'implication des adolescents dans les trafics de stupéfiants.

Une initiative qui a « produit des résultats particulièrement significatifs », selon la municipalité qui a donc décidé de renouveler ce couvre-feu depuis ce lundi 8 décembre pour une durée de 6 mois. Selon la Ville, les mises en cause de mineurs pour des faits liés aux stupéfiants ont diminué de 78,26%, et le nombre de mineurs victimes de coups et blessures a reculé de 46%. « Malgré ces progrès, la délinquance des mineurs demeure à un niveau préoccupant », ajoute-t-elle.

Les secteurs concernés par ce couvre-feu :

- le centre-ville,
- les quartiers des Amandiers-Éléphants, du Pous-du-Plan, de Quintine-Villemarie-Bois de l'Ubac-Le Parc,
- la bibliothèque-musée Inguimbertine,

Ecrit par le 19 février 2026

- la salle de spectacle Le Cabaret,
- les abords des établissements scolaires publics et privés,
- le pôle d'échange multimodal regroupant les gares SNCF, routière et du numérique,
- les jardins et parcs publics.

Sécurité électrique : Enedis et le SDIS 84 scellent une alliance cruciale



Le 13 novembre 2025, au Salon des Maires de Vaucluse à Avignon, [Enedis](#) et le Service départemental d'incendie et de secours du Vaucluse ([SDIS 84](#)) ont signé une convention stratégique. Objectif : mieux coordonner leurs interventions en présence de risques électriques, sécuriser les opérations conjointes et former leurs équipes sur les spécificités du réseau électrique.

Dans un contexte où les interventions d'urgence (incendies, accidents, intempéries) mobilisent

Ecrit par le 19 février 2026

fréquemment à la fois les sapeurs-pompiers et les techniciens d'Enedis, la convention signée entre Enedis et le SDIS 84 formalise des engagements très concrets : une grille commune d'analyse des risques, un partage clair des responsabilités et des échanges opérationnels fluidifiés.

Une coopération renforcée face aux risques électriques

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la convention nationale signée en octobre 2025 par la Direction générale de la Sécurité civile (DGSCGC), Enedis, RTE, EDF SEI et d'autres gestionnaires de réseaux. Cette convention vise à encadrer encore mieux les interventions en présence d'électricité, en formalisant des procédures partagées et en organisant des formations croisées entre sapeurs-pompiers et personnels des réseaux.

Le SDIS 84 : un acteur clé dans un département à risques

Le SDIS 84 est très présent sur le terrain avec 47 centres de secours répartis sur tout le département, structurés en cinq compagnies territoriales. Il assure environ 43 000 interventions par an, ce qui témoigne du niveau d'engagement opérationnel requis pour faire face aux risques naturels du Vaucluse : feux de forêt, inondations, mais aussi risques technologiques. Les effectifs du SDIS 84 sont, eux aussi, très conséquents : en sus des pompiers professionnels, il s'appuie sur près de 1 900 volontaires. Cette densité d'intervention exige une coordination fine, notamment lorsque des infrastructures électriques sont présentes.

Enedis : un rôle structurant et engagé

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution électrique, joue un rôle central dans cette coopération : non seulement parce que ses infrastructures peuvent devenir des points critiques lors d'incidents, mais aussi parce que l'entreprise dispose de salariés sapeurs-pompiers volontaires. Lors d'incendies majeurs, ceux-ci sont mobilisés pour intervenir aux côtés des pompiers professionnels.

Ecrit par le 19 février 2026



Copyright SDIS84 Communication

Outils opérationnels à l'appui

De plus, Enedis participe à l'élaboration d'outils opérationnels. Par exemple, dans la convention nationale, il est prévu la mise à disposition d'outils numériques partagés pour localiser plus précisément les lignes électriques dangereuses lors des interventions. Il y a aussi un partage d'expériences et des retours d'opération entre pompiers et techniciens réseau, afin de prévenir les accidents et optimiser les pratiques. La convention entre Enedis et le SDIS 84 prévoit plusieurs leviers d'action avec une qualification améliorée. Une 'grille commune d'analyse des risques' va permettre aux opérateurs de mieux évaluer la nature des urgences : présence de lignes sous tension, zone à risque, possibilité de coupure... Cela doit améliorer la rapidité et la pertinence des demandes d'intervention.

Répartition claire des responsabilités

En définissant précisément quel acteur fait quoi : Enedis, sapeurs-pompiers les zones d'ombre sont réduites. Cette clarté est cruciale pour éviter les malentendus sur le terrain, en particulier quand il s'agit de couper ou de sécuriser des lignes à haute tension. L'objectif ? Fluidifier les communications lors d'interventions conjointes. Moins de perte de temps, moins de risques d'accidents, meilleure efficacité sur le terrain. Des sessions de formation permettront aux sapeurs-pompiers du SDIS 84 d'acquérir une meilleure compréhension des infrastructures électriques, et aux techniciens d'Enedis d'appréhender les contraintes des secours : priorités, cadences, zones à risque...

Pourquoi cette collaboration est stratégique

Cette convention locale est plus qu'un simple acte formel : elle concrétise des enjeux croisés : Sécurité des personnes : en réduisant le risque d'électrisation lors des interventions, on protège à la fois les pompiers et les techniciens ; Efficacité opérationnelle : la coordination permet d'agir plus vite et de

Ecrit par le 19 février 2026

manière mieux pensée, ce qui peut sauver des vies ou limiter les dégâts ; Continuité du service public : en assurant des interventions sécurisées, Enedis garantit le rétablissement plus fiable du courant en situation de crise ; et valorisation des agents : la convention reconnaît la double casquette d'employés d'Enedis qui sont aussi sapeurs-pompiers volontaires, un engagement personnel qui mérite d'être soutenu. Par ailleurs, cette coopération locale s'inscrit dans un mouvement national plus large, comme en témoigne la convention signée récemment entre la DGSCGC et plusieurs gestionnaires de réseaux. Cela indique une montée en maturité du secteur, avec des standards plus élevés en matière de sécurité

Tout sur la gestion active du risque

En nouant un partenariat opérationnel avec le SDIS 84, Enedis va au-delà de son rôle du service public : elle prend des responsabilités actives dans la gestion du risque, au cœur même de ses infrastructures. À l'échelle du Vaucluse, cette convention représente une avancée concrète : des interventions plus sûres, plus rapides, mieux coordonnées. Un partenariat service électrique et sécurité civile.

Mireille Hurlin

[Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »](#)

Jacques Witkowski : un nouveau préfet pour lutter contre le narcotrafic en Paca

Ecrit par le 19 février 2026



Préfet du Bas-Rhin et de la région Grand-Est depuis octobre 2024, Jacques Witkowski vient d'être nommé préfet des Bouches-du-Rhône par le Président de la République. A ce titre, cet ancien gendarme sera également préfet de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que de la zone de défense et de sécurité Sud.

Succédant à Georges-François Leclerc qui a pris la direction du cabinet du président de la République à la fin du mois dernier, Jacques Witkowski est né le 21 janvier 1963 au Creusot en Saône-et-Loire.

Titulaire d'un DEUG de droit et diplômé de l'ESM (Ecole spéciale militaire) de Saint-Cyr ainsi que de l'État-major de la gendarmerie nationale, le nouveau préfet de la région Sud a été successivement préfet de Mayotte en 2013, de la Manche (2016), de l'Hérault (2019) et de Seine-Saint-Denis (2021). Durant cette période, il a également notamment occupé les fonctions de préfet hors cadre, directeur de cabinet de la ministre des outre-mer en 2014 ou bien encore directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises à l'administration centrale du ministère de l'intérieur en 2017.

Particulièrement actif dans la lutte contre le narcotrafic, le nouveau préfet de [la région Paca est réputé](#)

Ecrit par le 19 février 2026

[pour sa fermeté](#) (voir vidéo ci-dessous). C'est notamment pour ces raisons que Jacques Witkowski a été choisi afin de mener cette bataille sur Marseille ainsi que l'ensemble de la région.

Jacques Witkowski évoque la lutte contre le trafic de stupéfiants chez nos confrères de BFM Alsace le 20 février dernier

Carpentras, des réverbères flambants leds



La [Ville de Carpentras](#) a procédé au remplacement des candélabres du parking esplanade du Général Khélifa, de 157 places gratuites, en juin dernier. Près de 45 anciens lampadaires énergivores ont été remplacés par 17 lampes Leds, plus performantes et moins consommatrices en énergie. Près de 66% du parc d'éclairage public est désormais composé de cette nouvelle technologie.

Un système de gradation lumineuse nocturne a également été mis en place pour limiter la consommation tout en assurant la sécurité dans l'espace public. D'autres lampadaires vont être changés avenue du Mont-Ventoux et place de Verdun, dans le cadre des travaux de requalification de l'avenue.

Ecrit par le 19 février 2026

Un contrat de performance énergétique de 12 ans

Celui-ci prévoit : un plan pluriannuel d'investissement pour remplacer progressivement les luminaires les plus énergivores ; Un suivi précis d'indicateurs de performance ; et un système d'intéressement basé sur les économies d'énergie réalisées.

L'entretien et le renouvellement du patrimoine

Les remplacements des lampes par des leds se font par secteur, dans une cohérence géographique. Par exemple, l'ensemble du centre-ville a été modernisé entre 2022 et 2023. En 2024, des candélabres solaires ont été installés dans le quartier du Pous du plan pour un montant de 9 786€ et l'éclairage du chemin St-Roch a été modernisé pour un coût de 15 402€.

Ecrit par le 19 février 2026



Ecrit par le 19 février 2026

Candélabre à leds Copyright Ville de Carpentras Communication

La levée de fonds de l'entreprise avignonnaise Lium touche bientôt à sa fin



En juin dernier, la startup avignonnaise Lium, spécialisée dans la sécurisation et la décarbonation des sites sensibles, a lancé une seconde levée de fonds « pour faire décoller la sécurité industrielle. » Cette levée s'achèvera à la fin du mois d'août.

Fondée en 2021 à Avignon, la startup [Lium](#) développe des systèmes de ballons captifs révolutionnaires qui permettent aux acteurs de la sécurité et la sûreté de prendre de la hauteur pour protéger au mieux les infrastructures, le personnel et l'environnement contre diverses menaces tels que les incendies, les

Ecrit par le 19 février 2026

intrusions, les drones, ou encore les actes de malveillance.

Une première levée de fonds en 2024

La startup avait lancé une première levée de fonds l'année dernière et a récolté 800 000€ qui lui ont permis de développer des moteurs directionnels pour que les ballons puissent résister à des vents allant jusqu'à 70km/h, d'opérer les premiers vols en extérieur, de développer un pilotage 100% automatique, mais aussi de refaire la structure et l'esthétique du ballon Horus dans le but de maximiser sa stabilité et ses performances.

Une nouvelle levée de fonds pour se développer davantage

Au mois de juin, Lium a lancé sa seconde levée de fonds qui lui permettra d'accélérer son développement en industrialisant Horus, en forçant la Recherche & Développement, mais aussi en se déployant à l'échelle européenne. Si cette levée devait initialement prendre fin le 31 juillet, la startup a décidé de la prolonger. « On a décidé de la rallonger d'un mois car on a été très sollicités », explique l'entreprise. Ainsi, les potentiels investisseurs peuvent décider de contribuer à la croissance de Lium jusqu'au dimanche 31 août. Pour ce faire, [cliquez ici](#).

Ecrit par le 19 février 2026



Ecrit par le 19 février 2026



©Lium

Cambriolage : le Vaucluse reste un des départements les plus touchés de France

Ecrit par le 19 février 2026



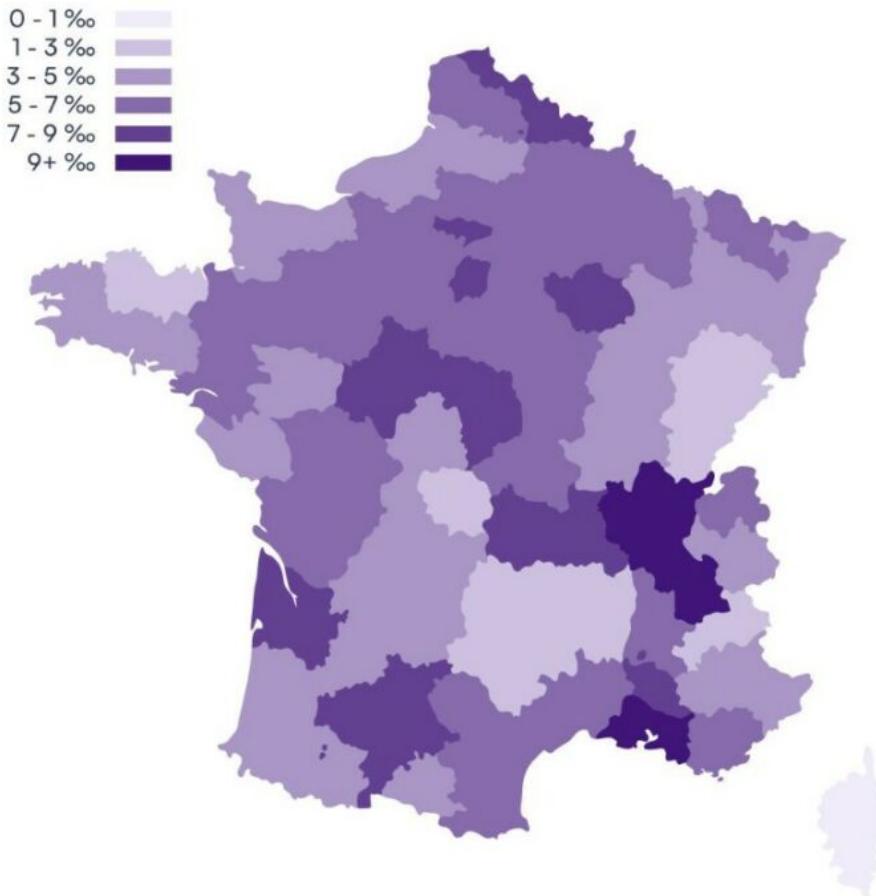
A l'approche des vacances d'été, période particulièrement propice aux intrusions, [l'assurance en ligne Leocare](#) a réalisé une étude sur l'évolution des cambriolages en France. Le Vaucluse apparaît en 7^e position des départements les plus touchés dans ce classement où les Bouches-du-Rhône arrivent en tête.

En 2024, plus de 218 700 logements ont été cambriolés, soit un toutes les 2 minutes et 24 secondes. Si les grandes agglomérations restent touchées, ce sont désormais les zones rurales qui subissent de plein fouet ce fléau, avec une nette intensification du phénomène. Cette mutation s'explique par des méthodes d'intrusion de plus en plus élaborées et l'action de réseaux criminels parfaitement organisés, capables d'opérer avec efficacité et discrétion.

Un phénomène en pleine mutation

En 2024, le nombre de cambriolages a augmenté de 3% par rapport à 2023, avec une évolution marquante vers les zones rurales, où certains départements comme la Corrèze, la Mayenne ou l'Ille-et-Vilaine enregistrent des hausses records dépassant les 40%. Les cambrioleurs opèrent majoritairement la nuit (50,3% des cas), mais restent actifs aussi l'après-midi (30,2%) et dans une moindre mesure le matin (19,3%). Les périodes les plus propices restent les vacances scolaires, l'été et les fêtes de fin d'année.

Ecrit par le 19 février 2026



Taux de cambriolage pour 1 000 habitants en 2024. Crédit : Leocare

« Le cambriolage se modernise, se déplace, et devient plus intelligent. »

Christophe Dandois, co-fondateur de Leocare

En parallèle, les techniques employées se complexifient (voir les 2 tableaux en fin d'article). Si l'effraction classique - via porte, fenêtre ou garage - demeure fréquente, une recrudescence d'intrusions sans effraction, facilitées par des portes mal fermées ou des clés détournées est de plus en plus observée. Les voleurs utilisent également des méthodes discrètes comme le crochetage ou le 'bumping', qui ne laissent aucune trace visible.

Des moyens de plus en plus sophistiqués

À cela s'ajoutent des moyens technologiques avancés tels que les brouilleurs d'ondes, capables de

Ecrit par le 19 février 2026

neutraliser les systèmes d'alarme, ou le piratage des caméras connectées. Certains usurpent même l'identité de professionnels (agents EDF, livreurs...) pour s'introduire dans les logements. Le repérage est souvent minutieux : observations des habitudes, marquages discrets, voire survols par drone. Ces méthodes, de plus en plus sophistiquées, témoignent d'une organisation structurée et d'une connaissance fine des dispositifs de sécurité. Les malfaiteurs n'hésitent plus à investir du temps et des ressources pour cibler précisément les lieux à cambrioler.

Le Vaucluse dans le top 10 des départements les plus touchés

Comme en 2022, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse font partie des départements comptant le plus grand nombre de cambriolages. Point positif cependant, en Vaucluse leur nombre est en régression de -8,3% en 2024.

L'étude de Leocare met ainsi en lumière les départements les plus touchés par les cambriolages en 2024, révélant des taux particulièrement élevés d'infractions par habitant.

Rang	Département	Pour mille habitants
1	Bouches-du-Rhône	9,4 %
2	Isère	9,1 %
3	Gironde	8,7 %
4	Rhône	8,6 %
5	Ain	8,5 %
6	Haute-Garonne	8,3 %
7	Vaucluse	8,1 %
8	Cher	8 %
9	Seine-Saint-Denis	7,8 %
10	Indre-et-Loire	7,5 %

Taux de cambriolage pour 1 000 habitants en 2024. Crédit : Leocare

En tête du classement, les Bouches-du-Rhône enregistrent un taux de 9,4 cambriolages pour 1 000 habitants, juste devant l'Isère (9,1%) et la Gironde (8,7%). D'autres départements très urbanisés ou à forte densité de population suivent de près : le Rhône (8,6%), l'Ain (8,5%) puis la Haute-Garonne avec 8,3 cambriolages pour 1 000 habitants. Les départements du Vaucluse et de l'Indre-et-Loire complètent ce top 10, illustrant une réalité désormais bien ancrée : le risque de cambriolage ne se limite plus à quelques zones sensibles, mais s'étend à une grande diversité de territoires, ruraux comme urbains.

« Les chiffres sont là, et ils parlent d'eux-mêmes : le cambriolage se modernise, se déplace, et devient plus intelligent, constate Christophe Dandois, co-fondateur de Leocare. Nous ne sommes plus dans une logique de casse à l'ancienne, mais face à des intrusions ingénieuses, souvent indétectables, qui exploitent nos routines, nos absences et parfois nos propres objets connectés. Protéger son logement aujourd'hui, ce n'est pas seulement poser une serrure ou une alarme : c'est anticiper, surveiller, et

Ecrit par le 19 février 2026

partager les bonnes pratiques à l'échelle du quartier. Chez Leocare, nous pensons que la sécurité de demain repose autant sur la technologie que sur la solidarité locale. »

L.G.

Méthodes classiques

Effraction classique

Forçage de porte, fenêtre ou garage à l'aide d'outils (pied-de-biche, masse...). Bruyant mais encore courant.

Intrusion sans effraction

Entrée par une porte ou fenêtre mal fermée, ou avec une clé volée/copiée/cachée. Aucune trace visible.

Crochetage

Ouverture de la serrure sans l'abîmer grâce à des outils spécifiques. Silencieux et indéetectable.

Ecrit par le 19 février 2026

Nouvelles méthodes

Bumping	Utilisation d'une fausse clé frappée dans la serrure pour déverrouiller sans laisser de trace.
Brouilleur d'ondes	Neutralisation des alarmes et capteurs sans fil en bloquant leur signal.
Usurpation d'identité	Faux agents ou livreurs entrant sous prétexte professionnel pour repérer ou tester les lieux.
Usage de drones	Surveillance du quartier, observation des habitudes, signes discrets sur les façades par l'utilisation de drones.
Piratage de caméras	Prise de contrôle à distance de caméras connectées mal sécurisées pour surveiller les lieux en direct.
Bandes organisées	Groupes mobiles et structurés, avec rôles bien définis, agissant rapidement sur plusieurs cibles.
Technique de la feuille blanche	Technique qui consiste à glisser une feuille ou un prospectus dans l'encoignure de la porte d'un logement. Si le papier n'est pas déplacé pendant plusieurs jours, cela indique aux cambrioleurs que le domicile est probablement inoccupé.